

**- « Bien engager les relations humaines dans un projet de société »**

L'InterAFOCG a participé avec 5 autres ONVA (Organismes Nationaux à Vocation Agricole) à un projet sur le thème des relations humaines en société. Sur les 26 actions recensées, les approches sont variées et concernent aussi bien la formation, que l'accompagnement, la communication... La synthèse de ce travail est disponible sur le porte-document (thème 7).

**- Dialogue territorial**

Depuis deux ans, l'InterAFOCG est membre du comité de pilotage du projet Dialogue Territorial financé par le CASDAR. L'AFOCG du Jura a participé également au projet dans l'axe « la mise en place des groupes d'agriculteurs », mais le groupe a arrêté mi-2007. La participation au comité de pilotage ne permet pas d'appréhender toute la richesse des travaux des différents axes : études de cas, groupes d'agriculteurs, groupes d'animateurs, groupes d'échange élus - agriculteurs et réflexions sur la communication du projet. Chaque groupe d'agriculteur a défini ses enjeux, construit sa propre dynamique et les animateurs ont échangé leurs expériences et leurs outils, les territoires accordant une place à l'agriculture basée sur des enjeux et opportunités divers... Le comité de pilotage a donc la tâche de réfléchir à la synthèse des travaux, une tâche très complexe vu la diversité des situations. Le séminaire final du projet est prévu pour le 2 décembre 2008. Pour ceux qui accompagnent ou veulent accompagner des agriculteurs dans des démarches impliquant des élus et autres acteurs du territoire, les résultats de ce projet et l'expertise acquise par les animateurs de terrain peuvent être de grande utilité. Pour savoir plus : <http://www.afip.asso.fr/dialogue/dialogue.htm>

**Agenda**

- Formation AF : 19 et 20/09/08
- Journées Gestion en Gironde : 28 et 29/10/08
- Formation sur les agricultures durables (INPACT) : 9 et 10/10/08
- Formation administrateurs (négociation) : 13/11/08
- Programme Gestion (groupe gestion) : 01/12/08
- Formation AF : 8 - 9/01/09
- AG 2009 : 24/03/09

**Communication**

Nouveautés sur le porte-document ([www.interafocg.org](http://www.interafocg.org)): compte-rendu de l'AG 2008, documents d'AFOCG concernant le nouveau parcours à l'installation et le PPP, synthèse du projet ONVA sur les sociétés, plaquettes des AFOCG 33 et 45, grille durabilité INPACT Poitou-Charentes, CR formation ISTEA juin08...

**Repéré pour vous**

- « Conseiller en agriculture », Jacques Rémy, Hélène Brives et Bruno Lémery (coordinateurs), Dijon, Educagri-INRA, 2006, 272p, 29€
- « L'élevage en mouvement. Flexibilité et adaptation des exploitations d'herbivores », B. Dedieu, E. Chia, B. Leclerc, C. H. Moulin, M. Tichit, éd QUAE, 2007, 296p, 40€
- « Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs », Claire Lamine, éd. Yves Michel, 140p, 2008, 14€. Basé sur un travail d'enquête approfondie mené par des chercheurs de l'INRA, cet ouvrage présente de façon claire et concise les principes de cette forme alternative de consommation et de production. Sociologue au sein de l'unité Eco-Innov de l'INRA depuis 2005, Claire Lamine a soutenu une thèse sur l'alimentation biologique. Elle travaille sur les systèmes agro-alimentaires alternatifs, l'agriculture biologique et la protection intégrée.
- « L'univers des organisations professionnelles agricoles », dossier dans la revue POUR, n°196/197, 2008, 27€
- « Guide : la vente au panier de produits bio », Annie Lefur, FNAB, 2007, 5€  
Ce guide s'adresse aux agriculteurs biologiques, actuels et futurs. Il a pour but de présenter les différents systèmes de vente au panier de produits bio, et de faciliter ces choix pour ceux qui voudraient s'y lancer.

# L'ECHO DU RESEAU

Le journal du réseau des AFOCG (édité par l'inter AFOCG)

n° 8, Juin 2008

**SOMMAIRE**

**page 1 - Journées Gestion 2008  
Nouveau parcours à  
l'installation**

**page 2 - Réorganisation  
Projets hors réseau**

**page 3 - DOSSIER : La  
privatisation du conseil agricole**

**page 4 - Agenda  
Formation AF  
Communication  
Repéré pour vous**

ZOOM SUR...

## LES JOURNEES GESTION 2008

Cette année, c'est la Gironde qui organise les journées de réseau, les 28 et 29 octobre 2008 ! Les agriculteurs de la région sont déjà en pleine préparation pour accueillir des adhérents venant de toute la France. Ces journées, synonymes de partage, d'échanges dynamiques et sympathiques, seront placées sous les thèmes de l'accompagnement au changement et du travail en groupe.

Voici le programme provisoire : la première journée sera consacrée à la présentation de l'AFOCG et de l'agriculture du département avec 3 parcours sur des exploitations (éleveurs VL-agneaux-chèvres, viticulteurs, jeunes en cours d'installation...). Lors du second jour, des binômes agriculteur-formateur témoigneront sur des formations traitant de la commercialisation, des sociétés agricoles, de l'aspect humain et de la gestion, ce qui amènera à une présentation des avancées du programme gestion depuis l'AG.

Merci de commencer dès à présent à mobiliser dans votre AFOCG, à prévoir les déplacements et à vous inscrire auprès de vos animateurs-formateurs.

Et comme on sera dans le Bordelais, une petite dégustation de vin est prévue au programme !

## Nouveau dispositif installation

La mise en place du nouveau dispositif installation avance à grand pas : l'arrêté est prévu pour juillet, un cahier des charges du point d'accueil et d'information est en cours de rédaction, tout comme les dossiers d'habilitation pour les organismes concernés.

Au niveau départemental, ce dispositif pourrait être constitué :

- d'une section installation co-présidée par le préfet et un représentant des JA
- d'un point d'accueil et d'information installation
- d'un centre d'élaboration du PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé), agréé par la DRAF, chargé de concevoir et de suivre la mise en œuvre du PPP et dans lequel 2 conseillers interviendraient (un conseiller PPP responsable de l'analyse des compétences et un conseiller pour l'analyse du projet).

Voici un résumé des initiatives prises dans le réseau au niveau local :

- RDV pris avec les JA, la DDA, l'ADASEA... pour présenter les compétences et savoirs-faires des AFOCG dans le domaine de l'accompagnement à l'installation.
- réunion de sensibilisation-discussion avec des partenaires associatifs locaux.
- participation à des réunions organisées par le conseil régional concernant le cahier des charges du nouveau dispositif et/ou l'évaluation de l'ancien dispositif.
- réflexion sur une possible position commune INPACT en région.
- invitation lors d'une AG de plusieurs acteurs de l'installation (CFPPA, associations, JA, responsable du service économique de la DDA, jeunes souhaitant s'installer).

## Réorganisation : des DDEA au ministère de l'agriculture

**Mettre son ministère « en mouvement »**, c'était ce que souhaitait mi-décembre le ministre de l'Agriculture, Michel Barnier. C'est désormais chose faite. De la plus petite des DDA au secrétariat général du ministère, tous les bureaux bruissent des rumeurs concernant la Révision générale des politiques publiques (RGPP). Officiellement lancée le 10 juillet 2007 par François Fillon, elle prend forme singulièrement rapidement au sein du Ministère de l'Agriculture et de la pêche. Des directions régionales de l'agriculture à compétences et périmètres élargis devraient voir le jour au 1er janvier prochain, tandis que des directions départementales de l'équipement et de l'agriculture couvriront tout le territoire au 1er janvier 2010 (Agrapresse n°3151, 28 avril 2008).

Les réformes engagées dans le cadre de la **RGPP** concernent les différents échelons d'activité du ministère (Source : <http://www.rgpp.modernisation.gouv.fr>, 11/06/2008) :

1. réorganisation et resserrement de l'administration centrale autour d'un secrétariat général et de **4 directions** ;
2. renforcement du pilotage des politiques portées par le ministère au sein d'une direction régionale unique dont les missions, par rapport à celles des actuelles **DRAF**, seront étendues à toutes celles du ministère, avec en particulier une intégration des missions relatives à l'alimentation et au volet économique de la pêche. Son rôle sera également accru par une déconcentration et une fongibilité des crédits.
3. développement de l'interministérialité pour l'échelon départemental : généralisation de la fusion des DDAF et des DDE avec la création des directions départementales de l'équipement et de l'agriculture (**DDEA**)
4. simplification des établissements publics sous tutelle du ministère. : fusion de l'Agence unique de paiement (AUP) et du Cnasea pour créer une nouvelle Agence de paiement (**l'Agence de services et de paiement**) qui assurera le paiement des aides de la PAC, tant du premier pilier que du second et regroupement de cinq offices agricoles (à l'exception de l'Odeadom) en un seul établissement.

Une partie des décisions des trois premiers CMPP (Conseil de modernisation des politiques publiques) : les interventions nationales et déconcentrées au bénéfice des **associations** en faveur du monde rural seront limitées aux obligations communautaires (financements du Réseau rural) ; les **aides à la cessation d'activité** seront rationalisées, en supprimant le congé formation (compétence des régions), et le dispositif de pré-retraite des agriculteurs ; les responsables professionnels seront incités à consolider le réseau des chambres d'agriculture autour des **chambres régionales**, en recherchant la mutualisation des missions et des fonctions.

## Présentation de projets réalisés dans d'autres réseaux

### *Journée d'échange INPACT Poitou-Charentes*

Depuis plusieurs années, INPACT Poitou-Charentes travaille sur une démarche d'évaluation de la durabilité et a souhaité confronter ses travaux avec ceux d'autres réseaux.

Le 1er avril a eu lieu la journée « Quelle démarche commune autour des outils d'évaluation de la durabilité en agriculture ? » où chaque participant a pu présenter les outils de durabilité qu'il utilise (cf. Grille de durabilité INPACT PC mise sur le porte-document dans le thème 3).

Plusieurs actions sont envisagées suite à ce séminaire : mutualiser les travaux de l'ensemble des membres du réseau, défendre une valorisation économique des systèmes et des produits durables, organiser des événements nationaux de sensibilisation.

### *Séminaire EDORA fin 2007*

Le compte-rendu du séminaire "Pour des territoires vivants, favoriser l'accompagnement des très petites entreprises rurales" est disponible à l'adresse suivante : [http://adrets-asso.fr/IMG/pdf/CR\\_Seminaire\\_EDORA\\_Dig nes.pdf](http://adrets-asso.fr/IMG/pdf/CR_Seminaire_EDORA_Dig nes.pdf)

### *Journée VIVEA sur le développement durable*

Le 10 avril dernier, VIVEA a organisé une journée « Agriculture et développement durable, la formation continue comme levier pour l'appropriation et l'action ». Plusieurs thèmes stratégiques pour VIVEA ont été travaillés en ateliers :

- Le développement de l'agriculture biologique : décider et réussir sa conversion
- Réaliser son bilan énergétique et améliorer la performance énergétique de son exploitation
- Un raisonnement global pour atteindre la « haute valeur environnementale »
- La réduction de l'usage des produits phytosanitaires : concilier nouvelles réglementations et efficacité technique et économique
- La prise en compte des milieux naturels et de la biodiversité : l'agriculteur co-responsable de son territoire

(CR téléchargeable sur le site du VIVEA)

## DOSSIER

### Position d'un chargé de recherche de l'INRA sur

#### « La privatisation du conseil agricole »

#### (Evolutions institutionnelles et performances des services de conseil dans trois pays européens : Allemagne, France, Pays-Bas)

Pierre Labarthe, agro-économiste, a travaillé sur la privatisation du conseil agricole en comparant la situation dans 3 pays : la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. Dans sa thèse soutenue en 2006, il analyse les conséquences du mouvement de privatisation des dispositifs de conseil technique agricole. Son approche est originale : il considère le conseil comme une relation de service permettant la coproduction de connaissances.

L'évolution du conseil agricole est vue à travers 3 dimensions : institutionnelle (réforme de la PAC, introduction de l'éco-conditionnalité qui crée de nouveaux besoins en conseil ; création de systèmes nationaux de conseil dans l'Union Européenne) ; économique (désengagement de l'Etat au niveau des finances et de la gestion) ; innovation (logiciels, modélisation agronomique, NTIC).

Selon Labarthe, « le mouvement vers la privatisation ne répond pas seulement à des arguments budgétaires visant la réduction du soutien au secteur agricole. Il résulte aussi de l'idée que la facturation des services aux agriculteurs peut accroître leur efficacité. Cependant, cette vision est controversée, notamment parce qu'elle ne tient pas compte des conséquences négatives de la privatisation qui pourrait exclure de l'accès à des connaissances stratégiques certains groupes d'exploitations pourtant porteurs d'enjeux de développement rural (par exemple: les exploitations agricoles à temps partiel). D'autre part, le désengagement de l'Etat s'est traduit par une déconstruction de dispositifs collectifs d'accumulation de connaissances.»

Une analyse historique montre que la période 1945 à 1990 est marquée par des investissements publics importants dans le champ du conseil et par une nouvelle configuration de l'innovation (production de connaissance partagée, échanges entre la recherche et le conseil). En France, par exemple, cela s'est traduit par la création des instituts techniques, des cercles de vulgarisation collectifs (CETA, GVA, GDA) en même temps que la cogestion Etat/ syndicats était renforcée.

A partir des années 90, la création de logiciels et de bases de données a apporté une diversification de l'offre et donc des prestataires de conseil technique, ce qui modifie la concurrence entre les structures (ADASEA, centres de gestion, coopératives, chambres d'agriculture...). La relation entre la recherche appliquée et le conseil agricole est plus faible qu'avant ce qui entraîne un manque de renouvellement des connaissances. Au niveau institutionnel, la cogestion évolue en France vers de la délégation de service.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Pierre Labarthe a identifié trois logiques de conseil :

- une logique «servicielle» (cabinets privés de consulting) valorisant l'individualisation et la personnalisation des prestations (facturation des services aux agriculteurs, nombre réduit de client, beaucoup de prestations proposées, peu de moyens investis en R&D)
- une logique «de segmentation» des relations de service au sein des coopératives agricoles
- une logique «industrielle», portée par des sociétés fondées sur l'utilisation intensive de logiciels de modélisation agronomique (beaucoup de R&D, objectif de commercialiser un maximum de logiciels)

Selon lui, ces recompositions tendent à affaiblir la contribution du conseil agricole à la construction collective de bases de connaissances nécessaires pour élaborer des solutions techniques adaptées aux nouveaux enjeux.